ROUBAIX

REDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 9.51
DEPOT CENTRAL : 13, rue du Bassin

Noël laïque

La fête organisée par l'administration municipale, pour les enfants des écoles de la ville, a remporté hier un succès qui dépasse les plus confiantes prévisions.

On peut dire que la vaste salle des fêtes de la r.e de l'Hospice contenait à peu près la totalité des effectifs scolaires, soit environ 5.000 garçonnets et fillettes.

Si les familles n'ont pu être invitées, à cause du manque de place, tout le monde peut imaginer sans peine ce qui rayonnait, ce qui bruissait, ce qui éclatait de gaité parmi la foule turbulente. Pendant trois heures, ce ne fut qu'un cri de joie et qu'un éclat de rire, mais la plus immense, la plus extraordinaire, la plus indescriptible manifestation du plaisir qui puisse être vue et entendue.

Le programme était d'ailleurs excellemment conçu pour intéresser la foule enfantine et y faire régner un ordre relatif, mais suffisant.

Le grand spectacle de la nouvelle génération : le cinéma, alternait avec des numéros fort attrayants. MM. Delval, Lambert, Gilmet, Louit, Noël, ont été comblés de succès; M. Prez et ses deux jumeaux ont eu des auditeurs passionnés, et les productions gymniques des sections de pupilles et de jeunes filles de « La Roubaisienne » laisseront un vivant souvenir et un exemple.

La fête se termina par le tirage de la tombola de l'Arbre de Noël, qui fit pleuvoir parmi le peuple des petits la manne abondante des jouets et des friandises.

M. Lebas, député-maire, assistait à la séance, ainsi que M. Ch. De Brabander, et plusieurs conseillers municipaux.

Au cours de la séance, notre ami le docteur Léandre Dupré, organisateur de cette fête magnifique, dans une improvisation chaleureuse, avait dit aux artisans du succès de la journée toute sa gratitude et sa reconnaissance; il avait montré, avec son éloquence habituelle, à son jeune auditoire qui sut être attentif, tout ce qu'avait de symbolique cette heureuse manifestation de l'enfance, en laquelle il place tout son espoir, tout son orgueil, tout l'avenir d'une société enfin rénovée sur des bases nouvelles de paix, de fraternité et de justice.

Les Fêtes de quartter

AU COMITE DU TILLEUL, DU CHEVAL-BLANC ET DE LA FRATERNITE

Le Comité des fêtes des quartiers du Tilleul, du Cheval Blanc et de la Fraternité, a tenu une imposante réunion chez M. Louis Carlier, Place de la Fraternité, sous la présidence de M. Charles Lamère.

Différentes idées furent échangées au sujet des fêtes prochaines qui promettent d'obtenir les plus grands succès.

Le comité définitif fut ensuite constitué de la façon suivante :

Président, M. Charles Lamère ; vice-présidents, MM. Léon Riger et L. Dupont; secrétaire générale, M. J. Delerue ; secrétaire adjoint, M. R. Loyer ; trésorier général, M. G. Bausière ; trésorier adjoint, M. G. Claessens ; commissaires généraux, MM. L. Leclercq, A. Dequesne, A. Rozet, C. Terreyn, A. Vergin ; membres, MM. L. Deroubaix, C. Duforest, F. Dens, M. Dequesne fils, C. Leman, Th. Vanovermeir, A. Vandenberghe et L. Dupriez.

L'assemblée a fixé au vendredi 30 décembre, la réunion générale de tous les commerçants des trois quartiers, limités par les rues du Tilleul, Jouffroy, avenue Cordonnier, avenue Julien-Lagache, rue de Pierre-de-Roubaix, et qui aura lieu dans la salle des fêtes de la « Betterave », 175, rue de Lannoy, à 19 heures précises.

DIASEPTOL VOIES URINAIRES = Guérison rad. et rap. toutes affections récentes et anciennes L'étui 8 fr. poste 8 fr. 50 (mandat) BURY docteur en Ph. 47, R. S'-Sauveur LILLE (Nord) (à la Gare)

Laborat. d'analyses ouvert dimanche jusq. 12 h.

LA CINQUIEME ROUE S'ENVOLE

Un vol d'une rare audace a été commis samedi à 17 heures, rue du Grand Chemin. Tandis que l'auto de MM. Bachman et Kalflèche, demeurant Boulevard de la République à La Madeleine, stationnait devant la carrosserie de M. Deldalle, rue du Grand Chemin, où le propriétaire s'était rendu pour affaire, un audacieux filou s'avisa de s'emparer d'une roue de rechange qui se trouvait fixée sur le côté du véhicule. Il lui fallut, pour cela, couper de fortes courroies. L'opération fut faite avec tant d'adresse et de rapidité, que le malfaiteur a pu disparaître sans avoir été vu par personne. Le montant du vol est évalué 2.000 francs.

UN GENOU CASSE

Mlle Mélanie Desruelles, rue de la Paix, 79, occupée à la Société anonyme de Peignage, rue du Collège, est tombée au cours de son travail, et s'est luxé le genou droit.

M. le docteur Druesne, appelé à lui donner ses soins, craint une fracture de l'extrémité inférieure du fémur droit. Le praticien a prescrit à la blessée un repos de 50 jours, sauf complications.

EN ELEVANT UN VOLANT

M. Jean-Baptiste Ernest, rue du Gros-Saul, 2, occupé à la Société anonyme de Peignage, rue du Collège, s'est donné un violent effort à l'épaule gauche en élevant un volant.

M. le docteur Druésne a reconnu une incapacité de travail de 30 jours.

L'Assemblée générale des anciens orphelins et orphelines

Hier matin, à 10 h. 30, dans l'une des salles de l'Hospice de Barbieux, se sont réunis les Anciens Orphelins et Orphelines des Hospices de Roubaix.

M. Achille Laurent présidait la séance, à laquelle assistait, notamment, M. Degand, président de l'Union des Sociétés de Secours Mutuels de Roubaix.

Ce dernier fit une intéressante causerie sur la Mutualité, qui est d'ailleurs le but du groupement.

M. Lagache de Tourcoing, prit la parole ensuite, se proposant de fonder à Tourcoing, une section analogue à celle de Roubaix. Il apporta des vues personnelles sur diférentes questions relatives à l'éducation actuelle des orphelins, et qui seront reprises avec beaucoup d'intérêt par la jeune et active société.

Après la lecture des statuts, qui ont subi de légères modifications et qui furent approuvées, M. Chrétien secrétaire, qui est la cheville ouvrière du groupement, fit par à l'assemblée de nouvelles adhésions et remercia les diférentes personnalités qui ont apporté à l'œuvre-entreprise leur généreux concours.

La réunion a pris fin dans une athmosphère de franche cordialité dans laquelle ont peut lire déjà la prospérité certaine d'une organisation qui manquait et qui ne peut que réunir d'unanimes approbations.

Le Legs Boucher-de-Perthes

Hier matin, à 11 heures, comme chaque année à pareille époque, il a été procédé à la distribution des récompenses du Legs Boucher de Perthes.

On sait que, suivant les dispositions prises par le testateur, l'Administration municipale doit, chaque année, verser une prime de 500 fr. à l'ouvrière qui l'aura le mieux méritée par sa conduite et son travail.

PROGRAMME DU CONCOURS

« Cette prime, dit le réglement, consistera en un livret de la Caisse d'épargne de la dite somme de cinq cents francs, qui ne pourra être remboursée que six ans après son obtention, ni cédée à des tiers à moins d'autorisation du Maire.

« A mérites égaux entre deux ouvrières, la prime sera partagée et il sera, en conséquence, accordé deux livrets et deux médailles ; si aucune ouvrière ne présentait un mérite suffisant pour obtenir la prime, le concours serait renvoyé à l'année suivante et la prime serait doublée, sans pouvoir jamais dépasser mille francs ; l'excédent de ces mille francs viendrait augmenter le capital de la donation.

« A chaque concours, il pourra être décerné deux médailles d'encouragement : quatre de ces médailles obtenues durant quatre années consécutives donneront droit à un livret de deux cent cinquante francs pour l'année suivante; ces deux cent-cinquante francs diminueront d'autant la prime de cette année.

« Le nombre de médailles d'encouragement ne pourra être dépassé que dans des circonstances exceptionnelles et imprévues que la Commission municipale appréciera souverainement.

« Il suffira pour être admise à concourir, d'être ouvrière dans la ville, d'avoir quinze ans révolus au moins et quarante ans au plus, sans égard à la nationalité et sans distinction entre les occupations industrielles, agricoles, horticoles, ni entre l'ouvrière travaillant pour un maître, soit chez elle, soit chez ses parents.

« Toute ouvrière qui aura reçu la prime ne sera plus admise à concourir, durant les quatre années, que pour la médaille; après l'expiration de ces quatre années, elle sera admise de nouveau à concourir pour la prime.

« La Ville décernera régulièrement la prime de cinq cents francs au moins, sous la réserve expliquée ci-dessus, de manière à ce que l'intention du donateur puisse être accomplie à perpétuité ».

Nota. — A l'appui des propositions et des titres, il y a lieu de produire, pour chaque concurrente un extrait de son acte de naissance, ainsi qu'une pièce établissant son domicile à Roubaix.

LA DISTRIBUTION DES RECOMPENSES

M. Kléber Sory, adjoint au maire, présidait la séance, entouré des membres de la Commission.

Dans une brève allocution, il dit quelle satisfaction fut celle de la Commission, lors de l'examen des dossiers, de constater combien est grand le dévouement qui se manifesta parmi la classe ouvrière de notre ville et son regret de ne pouvoir disposer d'un plus grand nombre de récompenses.

Le président donna ensuite la parole à M. Jules Desplanque, élu rapporteur à l'unanimité, qui lut le rapport.

La Commission ayant réservé, l'an dernier, une somme de 500 francs, elle disposait cette fois d'une double prime qu'elle a décidé de répartir en quatre demi-primes de 250 francs.

Voici les articles du rapport concernant les lauréates primées :

1re, **Mlle DELDAL Fernande Aimée**, née à Roubaix, le 24 mars 1894, de nationalité française, est coupeuse de velours dans les établissements Motte-Bossut Fils, depuis 1907, elle demeure seule avec son père, boulevard de Cambrai, cour Sélosse, n. 11.

Son père, âgé de 64 ans, ancien liseur de dessins, est veuf depuis le 14 février 1906. Six enfants sont nés de cette union ; les quatre premiers sont mariés et la cinquième, également mariée, est décédée en février 1915.

M. Deldal père a cessé tout travail depuis 1914, étant atteint d'une affection de poitrine et d'une rétention d'urine ; son état grave nécessite des soins assidus, aussi Mlle Fernande Deldal, qui a son père complètement à sa charge, se dépense sans compter et mérite tous les éloges. Ces deux personnes jouissent de l'estime de leurs voisins et sont bien notées sous tous les rapports.

2e, **Mlle LANNEAU Honorine-Marie**, née à Roubaix, le 30 janvier 1885, de nationalité française, demeure avec ses parents, rue Beaurewart, n. 111, est atteinte de coxalgie et ne peut se livrer à aucun travail en usine. Elle fait, à son domicile, de petits travaux d'épluchage de pièces de tissus ainsi que le ménage et se dévoue complètement à ses vieux parents, qu'elle comble de soins les plus minutieux. Sa conduite est digne d'éloges. Ces trois personnes jouissent de l'estime de tous leurs voisins et sont bien notées sous tous les rapports.

3e, **Mlle DHALLUIN Julie-Marie**, née à Roubaix, le 2 novembre 1881, est dévideuse à l'usine MULLIEZ Frères, où elle est occupée depuis le 4 novembre 1895. Elle habite avec ses vieux parents, rue Plutarque, n. 24.

En dehors de son travail à l'usine, Mlle Dhalluin s'occupe des soins du ménage ainsi que de l'entretien de son intérieur. Elle soigne avec dévouement, son père âgé de 74 ans, impotent depuis plusieurs années et sa mère, âgée de 71 ans, atteinte de cécité depuis 4 ans.

Mlle Dhalluin, ainsi que ses parents, jouissent de l'estime de tous ceux qui les connaissent. Les renseignements recueillis sur leur compte sont bons à tous les points de vue.

4e, **Mlle RETSIN Héléna**, née à Roubaix, le 13 février 1887, de nationalité française, exerce la profession de surjetteuse depuis 12 ans, chez M. Vanoutryve, boulevard d'Armentières. Elle demeure, depuis 1908, rue du Fresnoy, n. 91, cour Hospied, n. 4.

Son père est mort, le 14 août 1899. Sa mère, complètement sourde depuis 40 ans, atteinte d'asthme et de bronchite, dut cesser tout travail, il y a environ 20 ans ; devenue incurable, elle ne quittait son lit que pour se mettre dans un fauteuil depuis plusieurs années ; elle s'alita définitivement en mars dernier et mourut le 5 juin 1921.

Mlle Retsin lui a toujours prodigué ses soins, le jour comme la nuit, tout en travaillant régulièrement. Elle est bien notée sous tous les rapports et jouit de l'estime de ses voisins.

La Commission a alloué à ces quatre postulantes, une demi-prime de 250 francs.

La Comission a, en outre, décidé d'accorder une médaille d'encouragement à

Mlle DELESCLUSE Gabrielle-Jeanne, née à Roubaix, le 21 octobre 1901. Cette demoiselle, issue du premier mariage de sa mère, habite avec son beau-père, M. Cocquant Désiré et ses quatre demi frères et sœurs, rue de l'Epeule, n. 83, cour Blazin, n. 14.

Pendant la maladie de sa mère, qui souffrait d'une affection de poitrine et qui est décédée le 10 mars 1919, Mlle Delescluse Gabrielle s'est prodiguée à la soigner, tout en s'occupant de ses demi frères et sœurs et de l'entretien du ménage. Depuis la mort de sa mère, elle continue, tandis que son beau-père travaille à l'usine, à s'occuper du ménage et de ses demi frères et sœurs, avec un dévouement digne d'éloge. Elle effectue, en outre, quelques travaux de couture à domicile.

Cette famille jouit de l'estime et de la considération de tous ses voisins.

LES FETES LOCALES EN 1922

Dans une réunion tenue à la salle Pandore, rue Pauvrée, sous la présidence de M. Albert Goethals, président de la Fédération des Syndicats commerciaux détaillants, assisté de MM. Louis Fœlix, vice-président, et Jean Dearx, secrétaire général, les délégués des Comités des fêtes des différents quartiers de la ville ont établi de concert le calendrier des fêtes locales pour 1922.

Tous les petits différends qui ne peuvent manquer de s'élever, chaque fois qu'il s'agit d'entreprises aussi considérables, ont été réglés de la façon la plus amicale et de manière à donner satisfaction à tous les intéressés en même temps qu'aux désirs de la population.

Selon les prévisions permises à la suite d'une entrevue qui a abouti à un si parfait accord, les Roubaisiens auront, cette année, l'avantage de participer à des divertissements dont une organisation préparée de longue main ne pourra que rehausser l'intérêt.

Voici le programme établi au cours de la réunion qu'avait organisé la Fédération des Syndicats commerciaux détaillants :

EXPOSITIONS COLLECTIVES DES COMMERÇANTS. — Saison de printemps : 2 avril, exposition des commerçants du Centre et de la rue de Lannoy ; 9 avril, exposition des commerçants des rues de l'Epeule, de Mouvaux et de Tourcoin. — Saison d'automne : 1er octobre, exposition des commerçants de la rue de Tourcoing ; 8 octobre, exposition des commerçants du Centre et de la rue de Lannoy ; 15 octobre, exposition des commerçants des rues de l'Epeule et de Mouvaux.

BRADERIES. — Rues Decrême, 17 avril ; des Longues-Haies, 24 avril ; de Lannoy, 30 avril ; du Jean-Ghislain, 5 juin, de l'Epeule et de Mouvaux, 4 septembre ; du Fontenoy, 31 juillet ; du Cheval-Blanc, 25 septembre (Allumoirs) ; du Centre, 24 juillet ; de la rue de Tourcoing, 11 septembre.

FETES DE QUARTIER. — Sacré-Cœur et Jean-Ghislain, 9 juillet ; du Moulin et de la Potennerie, 18 octobre ; du Cheval-Blanc, du Tilleul et Fraternité, 16 avril ; de l'Epeule et rue de Mouvaux, 2 juin ; rue de Tourcoing, Cul-de-Four et Basse-Masure, 18 juin.

EAU des CARMES BOYER

Cordial Tonique Digestif

sur du sucre ou dans de l'eau fraiche en grog ou dans une infusion.

Méfiez-vous des imitations

DES CAMBRIOLEURS QUI NE PRENNENT.... QUE LA FUITE

Hier matin, vers 5 h. 30, des individus inconnus ont pénétré, après avoir fracturé la porte d'entrée, dans l'habitation de M. Berthe, fondeur en fer, rue du Luxembourg, 95.

Comme ils faisaient quelque bruit en fouillant les meubles M. Berthe, croyant s'adresser à sa bonne, leur cria de faire moins de potin.

Les malendrins n'en attendirent pas davantage pour prendre la fuite.

A son lever, M. Berte se rendit compte de la visite qu'il avait reçue, et constata que le buffet de sa véranda avait été fouillé. Mais les cambrioleurs n'avaient pas eu le temps de trouver leur butin, et étaient partis bredouille.

M. Flament, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête à ce sujet.

POUR VOS SALAMANDRES, employez le coke de gaz calibré N° 0 de la Société Roubaisienne d'Eclairage, 58, rue de Tourcoing, à ROUBAIX. 13.547.

TRANSFERT DES BUREAUX DE L'ENREGISTREMENT

Les Bureaux de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de la Ville de Roubaix, seront transférés à l'ancien Hôtel des Postes, rue Nain, savoir : Bureau des actes civils (actuellement 95, rue du Colège) ; Bureau des actes judiciaires (actuellement 116, rue du Coq-Français) ; Bureau des sociétés (actuellement 38, rue d'Alsace), le mardi 27 décembre courant.

Bureau et contrôle des successions (actuellement 137, rue des Arts, le mercredi 28 décembre courant.

Le public est instamment prié de n'avoir recours aux services de l'Enregistrement, dans les journées des 27 et 28, qu'en cas de nécessité absolue.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les rôles relatifs à la contribution extraordinaire sur les bénéfices réalisés pendant la guerre sont entre les mains de MM. les Percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

Les accidents de travail

Société Anonyme de Peignage (rue du Collège, Desruelles Mélanie, 79, rue de a Paix, 50 jours, Dr Druesne ; Rapsaet Julien, à Moen (Belgique), Dr Pillen. — Huileries de Roubaix et d'Odessa, Marécaux Maurice, 90, rue Saint-Pierre à Croix, 15 jours, Dr Suryngkedauw. — Lepoutre, Six et Cie, Dhondt Léopold, 14, rue Solférino, 12 jours, Dr Paul Six. — Cavrois Mahieu et fils, Merpoel Octave, rue de Maubeuge, cour Loridan, 30, 10 jours, Dr Masure. — E. Wibaux-Florin, Duhamel Fernande, rue Bourgelat, 19, Dr Dispa. — Delgrange et Gruet, Cornélis Albert, rue du Fontenoy, cour Moreau, 12, 15 jours, Dr Ballenghien. — Société Roubaisienne d'Eclairage pour le gar et l'électricité, Panot Jules, rue d'Ypres (roulotte,) 15 jours, Dr Ballenghien.— Motte et Blanchot, Mesure Cécile, 5, rue Paul Bert, 10 à 12 jours, Dr Dupré. — La Lainière de Roubaix, Duquesne Emile, 85 rue du Petit Tournai, Wattrelos, 14 jours, Dr Maillard. — Fonderie de la Fosse aux Chênes, Deb'aux Florent, 29, rue de Condé, 12 à 15 jours, Dr Dupré. — Société Anonyme de Peignage (rue du Collège), Rommel Emmanuel, 41, rue St-Elisabeth, 12 jours, Dr Masure. — Jean-Baptiste Truest, 2, rue du Gros Saule, 30 jours, Dr Druesne. — A. Van den Hende, Mervaillie Marcel, 22, ruedu Luxembourg, à Tourcoing, 15 jours, Dr Haret. — Fiature du Nord, Depaepe Henri, 42, rue du Haut Pinage, Wasquehal, 12 jours, Dr Berthon. — Filature E. Fiévet frères, De'ueste Olga, 41, rue de Tournai, à Toufflers, 15 jours, Dr Masure. — A. Masurel et Cie, Doegiment Thérèse, rue Fosse aux Chênes, cour Soyez, 7, 12 jours, Dr Druesne. — Dazin, Motte et Cie, Dursint Anna, rue Vaucanson, cour Prouvost, 6, 10 jours, Dr Butruille. — Société Anonyme de Peignage, rue d'Alger, Deschieter Hilaire, rue de Mouscron, 10, à Herseaux, 12 à 14 jours, Dr Maillard ; Desmée Germaine, rue de Beaurepaire, 43, Wattrelos, id. — Motte et Porisse, Godelie Marcelle, 123, rue Cartigny, 12 jours, Dr Brocquet.— C. Burel et Cie, Dewer Emile, 28, rue du Cimetière, à Hem, 12 jours, Dr Coubronne. — Albert Deschamps, Drapier Charles, 6, rue Faidherbe, Croix, 10 jours, Dr Desrousseaux. — Motte, Bossut fils, Chevallet Laurent, rue des Longues Haies, 215, cour Deheumaux, 15 à 20 jours, Dr Lherbier.— Derbaudringhien Eugène, rue Peruste, 7, à Wattrelos, 18 jours, Dr Leuridan. — Liénard Napoléon, Dewer Jules, 11, rue de France, à Herseaux, 8 jours, Dr Dupré. — Leblanc Albert, Grande Place, 28, 8 à 10 jours, Dr Dupré. — Entreprises générales Eclairage pour le gar et l'électricité, Thérin Adolphe, 25, rue du Progrès, à Croix, 10 jours, Dr Desrousseaux. — Cie Française du Mono Service, Damaille Théophile, 24, rue Miribel, à Wattrelos, 12 jours, Dr Jacquemont. — Ch. Desbonnet, Hardein Marie, rue de Tourcoing, Maison Delcroix, Wattrelos, 20 jours, Dr Maillard. — Alphonse Joos, Beaufort Eugène, 41, rue de Roubaix à Leers, 1 mois, Dr Dispa. — Duvivier et Senacq, Vanspeybrouck Louis, 65 Longue Rue à Leers (Nord), 10 jours, Dr J Faidherbe. — Armenier Emile, Duhamel Marcel, 104, rue de l'Industrie, Wattrelos, 12 jours, Dr Maillard. — Hannart frères et Matte-Marquette, Réunis, Doetement Pierre, rue du Tilleul, 1, 10 jours, Dr Masure; Boussemart Edmond, rue de Maubeuge, 63 12 à 15 jours, Dr Dupré. — E. Leclercq et E. Blas, Bosman Marie, rue Denain, 48, cour D'Halluin, 2, 20 jours, Dr Dubois.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Denise Pattyn, rue Rollin prolongée, 16. — Emile Scholz, rue Saint-Louis, 19. — Jean Carette, rue Bernard, 46. — Robert Vanmarcke rue Leuze, 18.

PUBLICATIONS. — Raymond Sergent, domestique et Maximilien VandenBuicke, soigneuse à Wattrelos. — Léon Versetae, tisserand à Tourcoing et Madeline Dhooge, servante. — Maurice Vergeylen, employé de commerce et Madeleine Rodembourg, sténo-dactylo à Bruxelles.

DECES — Léopold Lemaître, 84 ans, rue Paul Bert, 10. — Joséphine Delescluze, veuve Tahon, 78ans, Grande-Rue, 303. — Robert Dassonville, 1 an, rue Neuve, 54. — François Dardenne, 72 ans, rue Pierre-Dujardin, 2. — Clémence Gabriel, 45 ans, rue Jouffroy, 52.

TOURCOING

La Fête de Noël des élèves des Ecoles publiques

Hier, à 9 heures du matin, a eu lieu, dans la vaste salle du gymnase, rue de Gand, la fête de Noël pour les enfants des écoles communales.

Cette bonne journée était offerte par l'Association des Dames Charitables. Grâce à leur dévouement, chaque année des vêtements chauds, chaussures, etc.., sont distribués quelques jours avant Noël aux enfants les plus nécessiteux, et le jour de Noël, se donne la fête traditionnelle qui eut hier tant de succès. Le programme était des plus attrayant pour ces jeunes enfants. Aussi il fallait entendre la manifestation de leur joie dans la salle, à chaque numéro du programme fort bien exécuté, et que rehaussait la Fanfare « Les Intimes ». L'Apothéose de la fin fut magnifique au milieu des feux de Bengale de toutes les couleurs. Cette fête de la matinée se termina par l'exécution de la Marseillaise.

La séance de l'après-midi fit salle comble. Le programme était le même que le matin, et eut le même succès.

Parmi les notabilités présente à ces deux séances, nous avons remarqué : MM. Dron, sénateur, président des œuvres Post-Scolaire; M. Leduc, Maire; MM. Brassart, Moulin, Deltombe, adjoints; Mme Urbain Robbe, présidente de l'Association des Dames Charitables; M. Prot, inspecteur primaire; MM. Tarel, Heulst, Leman, Salembien, Garin, Duthoit, Bouche, Bruneel, Courtois, conseillers municipaux; MM. Lenfant, commissaire central; Willerval, secrétaire général de la Mairie, les Dames Charitables, etc. etc..

Toutes nos félicitations aux organisateurs et en particulier à M. Vandevenne, membre de la Caisse des Ecoles.

AUTO CONTRE VOITURE

Dimanche vers 5 heures du soir, l'auto de M. Barois Lepers, marchand de laines, rue Dervaux, 3, s'est jetée sur la voiture de place, conduite par M. François Bouckuite, loueur, rue de la Malsence ; il n'y eut heureusement que des dégâts matériels de part et d'autre. Une enquête est ouverte.

AU TIR NATIONAL

Le Concours de Noël organisé au Tir National de Tourcoing, a remporté un grand succès.

La bonne organisation, due au dévouement des membres du Comité Technique, permit de mener à bonne fin, cette année, trois concours qui furent très suivis.

Au concours de Noël, 1.500 séries furent tirées et le résultat resta indécis jusqu'au bout.

Classement. — 1er, Liagre Robert ; 2e, Desreumaux Abel ; 3e, Dervaux Georges ; 4e, Allard Bruno ; 5e, Vandeputte Jean ; 6e, Masurel Félix; 7e, Noel Louis ; 8e, Bonte Irénée ; 9e, Lebrun Henri ; 10e, Courcelles ; 11e, Marchal Georges ; 12e Fournier Florent.

Les réclamations seront admises jusqu'au 22 courant inclus.

Les six premiers lauréats sont priés de retirer leur prix le samedi 24 courant, de 14 à 16 heures, chez Monsieur le Directeur de Tir, 2, rue du Lac.

Les six autres lauréats, au Stand de Tir, le 25 courant, de 9 heures à midi.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WASQUEHAL

FUNERAILLES D'UN BRAVE. — Samedi à 2 heures 30 ont été célébrées en l'église du Capreau les funérailles du soldat Jean-Baptiste Courty mort pour la France au fort des Sars en septembre 1914.

Parmi la foule on remarquait une délégation du Conseil municipal, de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens, de la Section des Mutilés. Au cimetière M. Henri Détailleur, maire, prononça un éloquent discours et retraça la vie de ce brave qui laisse une veuve et un garçon actuellement soldat.

LA MAIN DANS LE METIER. — Un accident qui aurait pu avoir des tristes conséquences est survenu à l'usine Hannart, la nommée Julienne Wildermersch, 23 ans, rue Victor-Hugo, 12, à Wasquehal, a eu la main prise entre deux cylindres de son métier et n'a eu heureusemen; que l'index comprimé entre les deux cylindres de son métier. M. le docteur Butin a constaté des plaies contuses de l'index de la main droite et a ordonné à la blessée un repos d'un mois.

BLESSES A LA MAIN. — Occupé comme rattacheur à la Filature du Nord, le sieur Heuri Déte, 22 ans, rue de Marcq, 305, s'est piqué à l'annulaire de la main gauche avec un fil de fer en faisant la levée des bobines. M. le docteur Butin a constaté une plaie infectée de l'annulaire de la main gauche et a prescrit au blessé un repos de 15 jours.

— A l'Energie Electrique, Emile Tanghe, 50 ans, manœuvre, 34, rue Ferer, à Wasquehal, s'est coupé à l'index de la main gauche en occupant une grille en bois et s'est fait une plaie infectée de la face dorsale de l'index de la main gauche qui nécessitera un repos de 20 jours, suivant l'avis du docteur Butin.

DES VETEMENTS AUX ENFANTS DES ECOLES. — A la rentrée des classes, le mardi 3 janvier, une distribution de vêtements chauds sera faite aux enfants des écoles de la commune. Cette distribution aura lieu dans les écoles respectives.

DECLARATION DE PIGEONS-VOYAGEURS. — Le dernier délai pour la déclaration des pigeons-voyageurs est fixée au lundi 26 décembre, à 4 heures du soir. S'adresser au 2e guichet. Passé cette date aucune déclaration ne pourra plus être reçue et les colombophiles qui n'auraient pas fait leur déclaration seraient passibles de sanctions.

AUX JEUNES GENS DE LA CLASSE 1922. — Les jeunes gens de la classe 1922 ont intérêt à faire connaître le plus tôt possible à la Mairie (2e guichet) le nombre de frères et sœurs vivants ainsi que le nombre de frères tués à l'ennemi.

Ceux qui auraient des réclamations à faire sont priées de le faire le plus tôt possible.

Pour les demandes d'allocations journalières s'adresser au 1er guichet avec le livret de famille.

DUCASSE A PIERROTS. — Les amateurs de ducasse à pierrots, pourront aller déguster un bon pierrot le dimanche 25 et le lundi 26 décembre, chez Coucke, estaminet du « Moulin Vert », rue de Tourcoing, à Wasquehal.

A LA MAIRIE. — A l'occasion de la Noël, les bureaux de la Mairie seront fermés le lundi 26, à l'exception du Bureau de l'Etat-Civil, qui sera ouvert de 9 à 11 heures.

MOUVAUX

En allant au feu

L'AUTO DES POMPIERS DE TOURCOING TOMBA DANS LE REMBLAI DU CANAL

Dimanche, vers 5 heures et demie du soir, le poste des pompiers de Tourcoing était averti par les pompiers de Mouvaux qu'un violent incendie s'était déclaré dans une blanchisserie, rue de Constantin, à Mouvaux.

L'auto fut aussitôt mise en route par le boulevard Gambetta et la rue du Blanc-Seau. Arrivée au pont National, et par suite de l'obscurité, l'auto alla se jeter dans le remblai du canal, haut de 3 à 4 mètres.

Heureusement, les pluies ayant rendu le terrain boueux, la voiture s'enfonça dans le sol et tous les pompiers, sauf le conducteur, furent jetés à terre, mais pas un ne fut blessé.

La deuxième voiture fut envoyée aussitôt sur les lieux du sinistre, la blanchisserie de M. Duchatelet, rue Constantin, 113, était en feu. Au bout d'une heure l'incendie put être circonscrit. Toute la toiture a été consumée. On ne peut encore évaluer les dégâts, assez importants.

Après avoir éteint l'incendie, nos dévoués pompiers allèrent retirer leur première voiture au pont National et purent la ramener indemne.

Bulletin de Santé

Un excellent bulletin de santé, c'est celui que nous a envoyé Mme Hélène Jourdain, rue Onézime, à Neuvy-sur-Loire (Nièvre), à la suite de sa cure de Pilules Pink.

« Je viens vous dire — nous a-t-elle écrit — combien je suis satisfaite du traitement des Pilules Pink. J'étais très anémiée, toujours triste et souffrant continuellement de violents maux de tête. Avec les Pilules Pink, tout cela s'est dissipé et je suis maintenant vigoureuse et très bien portante.»

(Cliché Thévenon)
Mme Hélène JOURDAIN.

Les Pilules Pink sont par excellence le remède féminin. La femme est, en effet, plus particulièrement sujette aux affections qui ont pour cause l'appauvrissement du sang et l'affaiblissement du système nerveux.

A l'époque de sa formation, elle est menacée et souvent aux prises avec cette redoutable maladie, connue sous le nom de chlorose cette profonde anémie particulière à la jeune fille. Plus tard, le retour d'âge peut provoquer en elle de graves troubles organiques et circulatoires que les Pilules Pink combattent avec succès. Enfin, d'une manière générale, durant le cours de son existence, la femme, beaucoup plus que l'homme, doit craindre l'appauvrissement du sang et l'affaiblissement du système nerveux. On se rend donc compte des ressources qu'elle trouve dans les Pilules Pink qui ont simultanément une action aussi bienfaisante sur les deux facteurs principaux de l'équilibre physique, le sang et les nerfs.

En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, 4 fr. 50 la boîte, 24 francs les 6 boîtes, franco, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte.

ROUBAIX

HEM

ASSOCIATION JULES FERRY

Les différentes sections de cet important groupement ont fourni, dimanche, leur performence. Deux équipes de tir se sont classées en seconde division parmi les sociétés affiliées à l'Union Régionale. La délégation de ses gymnastes a fait bonne figure au concours régional de Wattrelos, où le gymnaste Pau Albert s'est classé 9e des concurrents présentés par les 12 sociétés concurrentes. Enfin l'équipe 1 de la section de football a fait face très honorablement, dans la lutte pour le championnat à l'Amical Club Decrême, dont on sait la réelle valeur et qui ne devance les Hémois que de 2 malheureux pénaltics.

Voilà un ensemble de résultats qui indique une activité bienfaisante et qui autorise les espérances au surplus légitimes, en raison du dévouement apporté par tous ceux que l'Association Jules Ferry a groupés sous son drapeau.

« LA GAULOISE ». — Gymnastique : les opérations du classement de fin d'année se poursuivent pour tous les adultes et les pupilles indistinctement, mardi prochain 27 décembre, à 19 heures très précises Jurés de service : Nochain, Despierre et Serrurier. Le gymnase sera fermé le dimanche 1er janvier.

Préparation militaire : dimanche 25 décembre, à 8 heures 45 très précises, cours spécial par l'instructeur Noclain qui convoquera pour le cours suivant.

Pour les Fêtes
CONSOMMEZ les VINS FINS et LIQUEURS de la Maison Gaston DELECROIX, 17, Rue du Brun-Pain, — TOURCOING

Tribune Politique

Parti Socialiste (S.F.I.O.)

WATTRELOS

La section wattrelosienne du Parti Socialiste se réunira mercredi 28 courant, à 19 h. 30, à la Maison du Peuple. Ordre du jour important. — Le secrétaire, Emile RAIMBAUT.

Ce journal est en lecture dans le Hall de l'AGENCE HAVAS 62, Rue de Richelieu, PARIS

Bulletin Commercial

PARIS (Halles Centrales), 24 décembre :

VIANDES. — Bœufs quartier derrière, 2 à 6 ; quartier devant, 1 à 3 ; aloyau, 3 à 9.50, cuisses, 3 à 4.50 ; veau extra, 1re qualité, 5.50 à 8.50 ; 2e, 4.50 à 5.90 ; 3e, 2.40 à 4.40 , moutons, 1re qualité 5 à 9 ; 2e, 4.50 à 5.90 ; 3e, 3 à 4.40 ; gigots, 6.50 à 12 ; carrés parés, rien ; porcs en tiers ou demis, 1re qualité, 5.80 à 6.20 ; 2e, 4 à 5.70 ; filets, 5 à 8 ; jambon, 5 à 6.

BEURRES. — Fermiers Isigny, 13.50 à 15.50 ; centrifuge Normandie, 11 à 15.50 , Bretagne, 10.50 à 13 ; Charentes Poitou, 11 à 15.20 , Marchands Normandie, 4 à 15.20 ; Bretagne, 5 à 13.50.

ŒUFS. — Normandie extra, 6 à 7.40 ; choix, 5.30 à 6.50 ; Bretagne choix, 5.20 à 6.50 ; autres 4.30 à 5 , conserve, 3.60 à 4.40 ; étrangers algériens, 4.60.

VOLAILLES. — Canards Rouennais, 16 à 20 ; Nantais, 14 à 20 ; fermes, 10 à 17 ; dindonneaux morts Nantais, 18 à 35 ; poules Bretagne 8 50 à 10 fr. le kilo.

LE HAVRE, 24 décembre :

CAFES. — Courant, 165 ; janvier, 163.75 ; février, 161.25 ; mars, 156 ; avril, 153.25 ; mai, 149.25 ; juin, 148 ; juillet, 143.50 ; août, 141.50 ; septembre, 139.25.

MARCHES DE LA REGION

VALENCIENNES 24 décembre :

Beurre, 15 fr. le kilo ; beurre de ferme, 14 fr. ; œufs, 0.55, 0.60, 0.80 et 0.95 pièce ; fromage blanc, 2 fr. le kilo ; hollande, 8 fr. , port-salut, 10 fr. ; marollle, 9 fr. pièce ; pommes, 1 fr., 1.25, 1.50 le kilo ; poules, 12 fr. le kilo ; poulets, 12.50 et 13 fr. le kilo ; canards, 9 et 10 fr. ; oies, 9 fr. le kilo ; dindes, 12 fr. le kilo ; lapins, 9 et 10 fr. le kilo ; pigeons, 10 fr. la couple.

Ton teint devient plus clair et ta peau me semble plus douce?
-C'est depuis que j'emploie pour ma toilette les Produits de Beauté ERASMIC

Savon de Beauté .... 2 Frs
Crème de Beauté .... 3 f. 50
Poudre de Beauté .... 7 f. 00
Cie ERASMIC
129 Rue Victor-Hugo, Levallois-Perret
Dépôt à Paris : 15 rue du Temple

MAUBEUGE, 24 décembre .

Beurre, 15 fr. le kilo ; œufs frais, 0.75 à 0.90 pièce ; fromage blanc, 1 fr. la pinte ; marollles, 8 et 9 fr. ; camembert, 2.25 ; pommes de terre, 0.65 et 0.75 le kilo ; carottes, 1.25 , oignons, 1.75 et 2 fr. ; haricots secs, 1.25 la pinte . chouxfleurs de 3 à 5 fr. , rouges, 3 fr. , verts, 2.25 à 3 fr. ; navets, 1.25 la botte ; endives, escaroles, laitues, 1 fr. et 1.25 ; céleris, 1.50 le pied ; poireaux, 3.50 la botte ; aïls, 0.25 et 0.30 la tête ; échalottes, 2 fr. la livre ; raies 3.25 la livre ; limande, 3.50 la livre ; saumon, 4 fr. la livre ; anguille, 4 fr. la livre ; hareng frais, 0.50 pièce ; canards, 13 et 14 fr. ; lapins vivants, de 18 à 25 fr. ; pigeons, 6 fr. pièce ; poulets, 32 à 36 fr. les deux ; oies, 30 à 35 fr. ; dindons, 40 à 50 fr.; poules, 16 à 18 fr. , coqs, 13 à 15 fr.

CAMBRAI, 24 décembre :

Achat direct à la culture. — Les 100 kilos ; blé 68 à 69 fr. ; avoine, 65 à 66 fr. ; escourgeon, 59 à 60 fr. ; orge, 70 à 71 fr. ; seigle, 49 à 50 fr. — Les 1000 kilos : paille d'avoine, de blé, en balles pressées, 70 à 75 fr. ; fourages, trèfle, luzerne, 450 à 480 fr. — Les 50 kilos : houblon, 400 fr. — Les 100 kilos : cossettes de chicorée, 115 fr. — pommes de terre, 45 fr.

ARRAS, 24 décembre :

Beurre, 7 fr. la livre ; œufs, 20 fr. les 26 ; lapins, 8 à 15 fr. ; canards, 12 à 18 fr. ; oies, 30 à 35 fr. ; dindes, 40 à 60 fr. ; lapins de garenne, 7 à 8 fr.

BESTIAUX. — On avait amené environ 350 bêtes à cornes ; vaches, génisses et taureaux. Marché très calme, cours sans changement sur toutes les sortes. On vend la flamande prête ou fraîche vêlée de 2.200 à 2.600 fr. et même plusieurs ont été vendues 2.900 fr. ; 2e, catégorie, 1.800 à 2.200 fr ; 3e catégorie, 1.400 à 1.800 Les bêtes à nourrir font défaut. Les cours de la bête grasse est ferme, il varie suivant âge et qualité, de 2 à 3 fr. le kilo vivant ; porcelets, 30 à 60 fr. ; porcs coureurs 125 à 200 fr.

BOULOGNE, 24 décembre :

Dindons, 55 à 60 fr. ; dindes, 35 à 40 fr. ; poules et poulets, 15 à 20 fr . beurre frais, 7 fr. le demi-kilo ; œufs 0.90 pièce. La vente n'a pas été très active et beaucoup de volailles étaient encore sur le marché tard dans l'après-midi.

Madame !

Par son action merveilleuse,
Par la guérison rapide qu'il apporte aux femmes qui souffrent,
Par ses propriétés remarquables et ses effets curatifs

Le TRISTYL-NOYON calme infailliblement en 5 minutes tous les troubles de la menstruation, les règles douloureuses, les retards.

Le TRISTYL-NOYON est le spécifique des maladies de la femme (métrites, fibromes spasmes nerveux, etc.) et le seul remède qui agisse de suite contre les maladies du retour d'âge les migraines les névralgies et toutes les douleurs causées par une mauvaise circulation ou le fonctionnement irrégulier de vos organes.

FEMMES
Votre Santé est en jeu

Lisez cette attestation insérée à la demande expresse de la cliente :

« ...Publiez ma lettre, car je veux « rendre service en prouvant aux fem- « mes l'efficacité de votre méthode. Le « premier jour mes douleurs disparais- « saient déjà. Je suis maintenant com- « plètement guérie et pourtant mon cas « semblait désespéré...

« Mme STRASSER,
« 172, rue du Fg-St-Martin, Paris. »

EXIGEZ le véritable TRISTYL-NOYON. La boîte 4.40 franco. Laboratoire B. NOYON, 21, rue Auber, à Paris. Renseignements gratuits

DESVRES, 24 décembre :

Le prix du beurre est descendu jusqu'à 5 fr. la livre ; les œufs, à 21 fr. les 26. Beaucoup de dindons avaient été amenés , les offres étant nulles, ils ont été remportés pour la plupart.

AIRE-SUR-LA-LYS, 23 décembre :

Poulets, 16 à 22 fr. ; poules, 22 à 28 fr. ; canards, 18 à 20 fr. la paire ; pigeons, 6 à 7 fr. la couple ; lapins, 8 à 10 fr. pièce , œufs, 18 à 22 fr. ; les 26 ; beurre, en blocs, 6 à 6.25 ; en pièces, 5.50 à 7 fr. la livre.

GRAVELINES, 23 décembre :

Beurre, 7 à 7.50 la livre ; œufs, 20 à 22 fr. les 26 ; poules, 22 à 28 fr. ; poulets, 20 à 30 fr. , poulettes, 25 à 32 fr. ; canards, 24 à 28 fr. la paire ; pigeons, 6 à 7 fr. la couple , lapins gros, 15 à 20 fr. ; moyens, 10 à 12 fr. ; petits 3 à 5 fr. pièce.

Contre l'Asthme
POUDRE D'ABYSSINIE EXIBARD
Efficacité certaine. Soulagement immédiat.
6, Rue Dombasle, PARIS et toutes Pharmacies

STEENVOORDE, 24 décembre :

62 blocs de beurre, pesant 1240 kilos ; en blocs, les deux kilos, de 22 à 24 fr. ; 148 kilos en pièces, de 5 à 6 fr. la livre ; 5.000 œufs, de 16 à 19 fr. les 26 ; houblon, les 50 kilos, 350 fr.